
Dossier : La liberté d'expression

PBQ : La liberté d'expression, est-ce le droit de tout dire ?

Document 1 : Manifester pour la liberté d'expression



Document 2 : La liberté d'expression, un engagement de tous



Document 3 : Hommages officiels à Samuel Paty

a. L'hommage national

Ce soir, je veux vous parler de votre collègue, de votre professeur [...] assassiné parce qu'il avait décidé d'apprendre à ses élèves à devenir citoyens. Apprendre les devoirs pour les remplir. Apprendre les libertés pour les exercer. [...]

Samuel Paty fut la victime [...] de la bêtise, du mensonge, de l'amalgame, de la haine de l'autre [...]. Samuel Paty est devenu vendredi le visage de la République, de notre volonté [...] de vivre comme une communauté de citoyens libres dans notre pays.

Extraits du discours prononcé par Emmanuel Macron, président de la République, lors de l'hommage national rendu à Samuel Paty dans la cour de l'université de la Sorbonne, 20 octobre 2020.

b. L'hommage dans les communes

De la sidération et de l'effroi après ce crime abominable perpétré contre un professeur de la République condamné à mort parce qu'il a fait son métier. À travers cet acte terroriste effroyable, c'est la liberté d'expression qu'on veut assassiner. L'esprit critique, la liberté de penser, c'est l'essence même de notre démocratie. [...] Ne nous résignons jamais. Résistons.

Message publié par François-Xavier Priollaud, maire de Louviers (Normandie), sur sa page Facebook, 21 octobre 2020.

Document 4 : Ce que dit la loi

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789.